# L'ABEILLE

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

—SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $5
Six Mois..... 1
Quatre Mois..... 1

Une Gravure à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

La liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers, RUE DE CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE, étant tirée en un seul numéro contient toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers, RUE DE CHARTRES, Entre Conti et Bienville.


## VENTES A L'ENCAN.

# Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

### No 819 rue Bourgogne, entre Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Félicité Rosella Sloane.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 76,244.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdide—LUNDI, le 10 juillet 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 76,244, daté le 7 juin 1905, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et appartenances, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 103, borné par les rues Bourgogne, Rampart, Dumaine et Ste Anne, mesurant en mesure américaine vingt-quatre pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne (24 pieds 11 pouces) sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (127 pieds 10 pouces et 5 lignes) de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—La moitié en plus comptant et la balance, s'il y en a, payable dans un an, en un billet de l'acquéreur portant cinq pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement avec privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec les clauses de non aliénando cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du montant dudit billet ou en partie quelconque et toutes les autres clauses de sécurité contenue dans les actes de vente.

L'acquéreur d'assumer, en sus de son enchère, le paiement de tous les certificats de la vente et toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année courante de 1905, et d'accepter la police d'assurance existant sur la propriété vendue. L'acquéreur d'avoir droit aux loyers seulement de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer dix pour cent du montant de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente passé devant M. V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat. 9 juin—

# Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES, ETC.

Succession de Félicité Rosella Sloane—No 76,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Par Spear, Escoffier & Spear, Placide J. Spear, encanteur, Bureau 802 rue Perdide—MARDI, le 20 juin 1905, à 10 heures a. m., il sera vendu à l'enchère public au No 1502 rue Ursulines, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 7 juin 1905 — Un lot de meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

Carleton Hunt, avocat.

9 juin—9 14 18 20

# Jas. A. Brennan

Propriété d'encoignure de valeur améliorée,

Dans le Premier District.

Beaux Sites de Commerce.

MARDI le 13 JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, je vendrai à l'enchère publique, en vertu de deux ordres datés et signés le 30 mai 1905, dans les successions ci-après énumérées, aux conditions du comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1905, faire un dépôt de 10 0|0 dans les mains de l'encanteur au moment de la vente, et devant payer pour les actes de vente pardevant Frank Zengel, notaire.

SUCCESSION DE VEUVE ROBIN MARTIN.

No 68,700 - Division C.

Deux lots de terre, nos 10 et 11 de l'îlet 712, borné par les rues Génois, D'Hémécourt, Télémaque et Baudin, le lot No 10 ayant une façade de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Génois avec une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 4 1|2 lignes à la rue D'Hémécourt, et formant l'encoignure desdites deux rues; le lot 11 contigu au lot 10 dans le fond, et ayant une façade de 30 pieds à la rue D'Hémécourt avec une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes égales et parallèles.

SUCCESSION DE ANNA HAGGINS

No 68,701—Division C.

Trois lots de terre dans l'îlet 713, borné par les rues Genois, Baudin D'Hémécourt et Télémaque, désignés par les Nos 1, 2 et 3; le lot No 1 mesurant 32 pieds, 1 ligne de face à la rue Genois, par 108 pieds, 6 pouces et 4 lignes le lot 2, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Genois par 108 pieds, 6 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur, et le lot No 3, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Genois par 108 pieds, 6 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Baudin et Genois et les lots 2 et 3 sont contigus.

4 juin—4 11 13

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc.,

Etant le contenu entier de la maison de pension et de logement.

No 844 avenue Howard, entre les rues Carondelet et Baronne.

Germania Savings Bank and Trust Company, Agent, vs Mme Veuve Paul Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76,111 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 14 juin 1905, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 844 avenue Howard, entre les rues Carondelet et Baronne—

Le contenu entier de la maison de pension et de logement dans lesdits lieux consistant d'un grand assortiment de meubles de maison et installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse. 3 juin—3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No 2217 rue Claiborne, entre les rues Jackson et Première.

First Natchez Bank of Natchez, Miss., vs Charlotte Blake, femme de Nathan Hardin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 75,762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 29 juin 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, désigné comme lot No 7 de l'îlet No 412 sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme partie d'un acte de dépôt daté le 8 février 1868, lequel dit lot mesurant vingt huit pieds de face à la rue Claiborne sur cent treize pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson & Soulé, avocats pour la demanderesse.

4|5 mai—26—juin 2 9 16 23 29

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme E. B. Blanco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,425 - Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Atilano Blanco, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Cahill, F. Rivers Richardson, avocats. 9 juin—9 12 18

Succession de John Mark Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76,434 — Division A—Attendu que Mark William Patterson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Mark Patterson décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluant on de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —L. H. Burns, avocat. 9 juin—1f

Succession de H. C. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 76,424 — Division E—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. C. Miller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. juin 9—9 13 18

Succession de William Richard Harman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,423 — Division B—Attendu que Mme Annie Berkery, veuve de William Richard Harman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Richard Harman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — McCloskey & Benedict, avocats. 9 juin—9 12 17

Succession de Antonio Augusti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 52,268 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emily Augusti, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Abraham Goldberg, avocat. 1 juin —1 5 10

Succession de J. Q. Payne

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,306. Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas. E. Fenner, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fenner, Henderson & Fenner, avocats. 7 juin —7 11 16

Succession de Elisabeth Miesterman, femme de John H. Strobel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,818—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. Strobel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—N. E. Humphreys, Geo. E. Williams, avocats. 3 juin—3 7 12

Succession de James H. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,991—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Bell, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. M. Buchmann, avocat. 7 juin—7 11 16

Succession de James Joseph Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,389—Division E—Attendu que Mme Thomas Johnson, veuve de Thomas Johnson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Joseph Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank McGlynn, avocat. 7 juin—7 11 16

## VENTES A L'ENCAN.

# H. W. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Pour effectuer un partage parmi des héritiers tous d'âge.

Cottage simple, No 2711 rue Melpomène, entre les rues Magnolia et Clara.

James Levins vs John Levins et als.

No 64,175—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 29 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un jugement de partage de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, signé en Cour ouverte le 25 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages héréditaires y appartenant et en dépendant, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 84 borné par les rues Melpomène, Th. Ile, Nauseil, maintenant Magnolia, et Clara, sur un plan par T. Dunbar voyer de la 2me Municipalité, le 1er avril 1848 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 9 pouces; étant la même propriété qui fut acquise par Nicholas Levins, décédé, par achat de la Banque de l'Union de la Louisiane, par un acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 26 mai 1846, et enregistré C. O. B. 48, folio 316.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, connu comme le No 2711 rue Melpomène, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1905; faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication et payant pour l'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Ansley avocat.

28 mai—28—juin 4 11 18 28 29

## VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

## PROPRIETE DE VALEUR

## Dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

### 60 LOTS avec toutes les améliorations

Dans les localités les plus importantes et dans le centre des affaires de la

### VILLE DE BATON ROUGE.

### Plantation Richland et la Plantation Myrtle Grove.

DES TERRES CONTIGUES A LA VILLE DE BATON ROUGE,

Toutes augmentant en valeur tous les jours.

Grande étendue de terre dans les paroisses

E. BATON ROUGE, LIVINGSTON, MOREHOUSE, AVOYELLES, E. FELICIANA,

Toutes propriétés de valeur, conservées pendant des années et placées sur le marche pour la première fois.

## A l'Encan, JEUDI, le 6 juillet 1905.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans la ville de la Nouvelle Orléans, à midi, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, docket No 74,973, jugement rendu le 29 mai 1905, et signé le 2 juin 1905, dans l'affaire de la succession de Mme M. A. Pike, W. T. Doswell vs John H. Pike et als., pour au partage—

DANS LA VILLE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Julia, Church et Girod et désignés par les numéros 31, 32 et 33, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos 31 et 32 mesurant ensemble 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 125 pieds 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles et 52 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Church; le lot No 33 mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur entre lignes parallèles de 149 pieds 2 pouces et 2 lignes, et 26 pieds de face à la rue Church, les mesures toutes plus ou moins. Sujets à un bail expirant le 20 sept. 1905.

Les améliorations consistant d'une résidence en briques connue comme No 747 rue du Camp.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et lot comme la dernière propriété ci-dessus décrite et désignés par les Nos 3 et 4, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julia, sur une profondeur de 78 pieds entre lignes parallèles, les mesures toutes plus ou moins. Vendus sujet à bail. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques connue comme Nos 697 et 699 rue Julia.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

3° Une certaine étendue de terre connue comme la Plantation Richland, située dans la paroisse Est Baton Rouge, environ deux milles et demi à l'est de la ville de Baton Rouge, sur le chemin Middle Highland et contenant 1,037.71 acres, et est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906

4° Une certaine étendue de terre en plantation dans la paroisse Est Baton Rouge, à environ six milles de la ville de Baton Rouge, contenant 600 acres et est bornée au nord par les terres de Hickey et Conrad à l'Est par White, et Leftwich, au sud par J. B. White et à l'Ouest par les terres de Blissette et Harris, et Est vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

PLANTATION MYRTLE GROVE.

5° Plantation Myrtle Grove, composée de deux étendues de terre 1. Une certaine étendue en portion de terre contenant 375 acres superficielles à environ six milles au sud est de la ville de Baton Rouge bornée par les terres de MM. Garig, Adams et Thomas, vendue ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. 2. Une étendue de terre située dans la même paroisse et à environ six milles au sud-est de la ville de Baton Rouge et contenant 975 acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, la dite étendue de terre est bornée au nord par la terre de M. Thomas, à l'est par les terres de M. Gardner et Joe Miller, au sud par les terres de Davenport et à l'ouest par les terres de M. Gardner et M. Garig. Vendue sujette au bail expirant le 1er janvier 1906.

6° Une certaine étendue de terre, dans la paroisse d'Est Baton Rouge, sur la Rivière Amite, à environ dix acres milles de la ville de Baton Rouge étant la partie Est de la section 49 T. 5 S. R. 2 Est district de terre de Greensburg, ladite étendue contenant 250 acres.

DANS LA VILLE DE BATON ROUGE.

7° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la ville de Baton Rouge, paroisse Est Baton Rouge Louisiane, subdivisés par les Nos 9, 10 et 12, dans l'îlet No 8, borné par les rues Florida, Convention, Huitième et Neuvième, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre à Baton Rouge, désigné par le No 7, dans l'îlet No 13, borné par les rues Florida, Convention, Troisième et Quatorzième, et mesurant 64 pieds de face à la rue Convention, par une profondeur et façade à la rue Quatorzième de 128 pieds, et formant l'encoignure des rues Quatorzième et Convention.

9° Sept certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations, situés dans l'îlet No 5 borné par les rues Florida, Convention, Cinquième et St Hypolite et désignés par les Nos 2, 3, 6, 9, 10, 11 et 12, et mesurant comme suit: Les lots 2 et 3 chacun mesurant 64 pieds de face à la rue Florida sur une profondeur, entre lignes parallèles 128 pieds; le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue St Hypolite sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles; les lots 9, 10 et 11 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Convention sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Cinquième et Convention; le lot No 12 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles. Vendus sujet à un bail.

10° Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 47, borné par la Ville Espagnole, les rues Nord, Elam et Union, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 et les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 55 pieds 5 pouces de face à la rue Elam sur une profondeur de 167 pieds entre lignes parallèles; le lot No 3 formant l'encoignure des rues Elam et Nord, mesurant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Nord sur une profondeur et façade à la rue Elam de 120 pieds.

11° Trois certaines portions de terre dans l'îlet No 2 borné par les rues Florida, Convention, Troisième et Church et désignés comme suit: le lot No 2 mesurant 64 pieds de face à la rue Convention par une profondeur de 128 pieds, delà la portion Nord ou une moitié des lots Nos 10 et 11, lequel morceau ou portion de terre mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième, par une profondeur de 120 pieds, [mesure française] les améliorations consistant d'une bâtisse à 2 étages.

Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Church par une profondeur d'environ 160 pieds; toutes les mesures plus ou moins. Vendues sujette à un bail.

12° Deux certains lots de terre dans l'îlet No 8, bornés par les rues Laurel, Florida, Lafayette et Troisième, désignés par les Nos 5 et 6. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Lafayette et Florida, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette par une profondeur et façade à la rue Florida de 128 pieds. Le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Florida par une profondeur de 160 pieds, le tout plus ou moins, sujet à un bail.

13° Six certains lots de terre dans l'îlet No 6, borné par les rues Laurel, Florida, Church et Troisième, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 12, les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Laurel et Troisième; les lots Nos 3, 4 et 5 mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 128 pieds le lot No 6 formant l'encoignure des rues Troisième et Florida; le lot No 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, le tout en mesure française et plus ou moins. Les améliorations consistant de Sur le lot No 1 un cottage en bois à un étage, le lot No 2, vacant; les lots Nos 3 et 4, une résidence et une bâtisse de banque; le lot No 5 la rangée Pike de "Slate". Le tout vendu sujet à un bail.

14° Trois certains lots de terre dans l'îlet No 2, borné par les rues Main, Laurel, Cinquième et St Hypolite, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Le lot No 4 mesurant 64 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 128 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Laurel et Cinquième et mesurant 65 pieds 5 pouces de face à la rue Cinquième sur une profondeur et façade à la rue Laurel de 128 pieds, et le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 181 pieds 6 pouces. Les améliorations sur les lots Nos 5 et 6, consistant d'un cottage résidence chacun.

15° Une certaine portion de terre dans l'îlet 41, borné par l'ancienne Ville Espagnole, les rues Canal, Gerrier et est l'ancienne Ville Espagnole, mesurant 35 pieds de face à la rue de l'ancienne Ville Espagnole sur une profondeur et façade de 185 pieds à la rue Gerrier.

16° Un certain lot de terre dans l'îlet No 6 borné par les rues Florida, Convention, St-Hypolite et St Antoine, désigné par le No 6 et mesurant 64 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 160 pieds 5 pouces.

17° Un certain lot de terre dans l'îlet borné par "Spanish Town", les rues North, Ménard et Pearl, mesurant 68 pieds de face à "Spanish Town" et 3x3 pieds de profondeur et façade à la rue Ménard, et formant l'encoignure de "Spanish Town" et de la rue Ménard.

18° Un certain lot et améliorations dans l'îlet No 2, borné par les rues Main, Laurel, Pike et Ménard, désigné par le No 6 et formant l'encoignure des rues Laurel et Pike et mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade sur la rue Pike de 130 pieds. Vendu sujet à un bail.

19° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans la section connue comme le Faubourg Gracia, démontrés sur le plan tracé par Gaine et Newcomb, savoir: lot 2 B et lot 3 C, contenant 2 arpents chacun plus ou moins.

20° Deux morceaux de terre ou lots, situés à un mille Est de la ville de Baton Rouge sur le chemin Jackson numérotés 39 et 40 d'après la carte pour cela arpentée par A. Crawford et contenant environ 4 arpents chacun, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations. Vendus sujet à un bail.

21 Quatre certains lots de terre dans l'îlet No 16, borné par les rues Convent et Duncan, Nord Boulevard et Hickey, et désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, les lots 7, 8 et 9 sont contigus et mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Nord Boulevard sur une profondeur de 128 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Duncan et Nord Boulevard, le lot No 6 mesurant 64 pieds de face à la rue Duncan, sur 160 pieds de profondeur.

22° Un certain lot, dans l'îlet No 1 désigné par le No 11, l'îlet étant borné par les rues Main, Laurel, Pike, et Division, le lot mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 130 pieds vendu sujet à un bail.

23° La moitié Nord du lot No 9 dans l'îlet No 4, borné par les rues Main, Laurel, Palmée et rue Hart, mesurant à peu près 30 pieds de face à la rue Hart sur une profondeur de 120 pieds.

24° Quatre lots de terre dans l'îlet No 3 borné par les rues Main, Laurel, Ménard et Hart et désignés par les Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, les lots 2 à 5 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Main sur une profondeur de 130 pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Main et Hart, les lots Nos 6 à 10 inclusivement mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 130 pieds, le lot No 6 formant l'encoignure des rues Ménard et Laurel, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Hart et Laurel, le lot No 11 mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Ménard sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 12 mesurant 61 pieds 6 pouces de face à la rue Hart sur une profondeur de 150 pieds. Vendus sujets aux baux.

25° Deux lots de terre dans l'îlet No 5, désignés par les Nos 2 et 3, l'îlet borné par les rues Main, Laurel, Church et Troisième et mesurant chacun 64 pieds 5 pouces de face à la rue Troisième, sur 128 pieds de profondeur, ces mesures moins 12 pieds sur 66 pieds 4 pouces, pris de l'encoignure N. O. du lot No 2. Les améliorations consistant de la bâtisse occupée par la Banque de Baton Rouge. Vendus sujet au bail.

26° Un certain lot dans l'îlet No 4, désigné par le No 5, l'îlet borné par les rues Laurel, Lafayette, Main et Troisième, et formant l'encoignure des rues Laurel et Lafayette, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade sur la rue Laurel de 128 pieds. Vendu sujet au bail.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques. Toutes propriétés dans la ville de Baton Rouge incluant toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lorsque à bail est vendue sujette au bail.

TERRES DANS LA PAROISSE DE LIVINGSTON.

27° Le tout de la section No 9, T. 7. S. de R. 4 Est, dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 640.68 acres.

28° La N. 1|2 section, la S. E. 1|4 de section, la 1|2 E. du 1|4 S. O. et le 1|4 S. O. du quart S. O. de la section 8, T. 7 S. de R. 4 E dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 599.50 acres.

29° Le tout de la section No 3 dans T. 7 S. de R. 4. E du district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 640 acres.

30° La 1|2 de la section E. la 1|2 E. du 1|4 du N. O. et du 1|4 N. O. du 1|4 de la section N. O. No 22, T. 7. S. de R. 4 E. dans le District de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 441.40 acres.

31° La 1|2 de la section N. le 1|4 de la section S. O. la 1|2 O. et le 1|4 N. E. du 1|4 S. E. de la section 12, T. 7. S. de R. 4 E. dans le District de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 612 acres.

32° Le 1|4 N. E. et la 1|2 E. du 1|4 S. E. de la section 21 et le 1|4 N. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. E. de la section 22, et le 1|4 S. O. du 1|4 S. O. de la section 23, dans T. 7. S. de R. 3 E. dans le District de terre Greensburg de la Louisiane contenant 600, 99 acres.

33° Le 1|2 O. de la section 4, et la 1|2 N. du 1|4 N. E et le 1|4 S. O. du 1|4 N. E. et les lots 1 et 2 de la section 5 T. 7 S. R. 3 E. Dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 51.327 acres

34° Les lots Nos 3 et 4 dans le 1|4 S. O du 1|4 S. E. de la section 5, et la 1|2 E. de le 1|2 O. de la section 8, dans T. 7. S. R. 3 E dans le District de Terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 213.90 acres.

35° Le lot No 6 dans le 1|4 S. E. du 1|4 S. O. de la section 2, de la section fractionnelle 11, dans T. 7. S. R. 2 E., dans le District de Terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 182.68 acres.

36° Le 1|4 S. E. et la 1|2 S. du 1|4 N. E. de la section 21, et le 1|4 S. O. de section et le 1|4 S. O. du 1|4 N. O. de la section 22, T. 7. S. R. 4 E. dans le District de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 454.60 acres.

37° Le 1|4 S. O. du 1|4 S. E. de la section 3, et le 1|4 N. O. du 1|4 N. E. de la section 10, et le quart N. O. du 1|4 S. E. de la section 3, ensemble les lots 6 et 7 et le 1|4 S. O du 1|4 S. O. de la section 2, et du 1|4 S. E. du 1|4 S. E. de la section 3, tous dans T. 7 S. R. 5. E. dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant tout 296.17 acres.

38° Le lot No 1 de la section 12, T. 7 S. R. 3 E. dans le district de terre Greensburg, de la Louisiane, contenant 4.64 acres.

TERRES DANS LA PAROISSE DE MOREHOUSE.

39° Le 1|4 S. E du 1|4 S. E. de la section 21 et le 1|4 S. O. du 1|4 S. O. de la section 22 T. 20 N. R. 6 E. contenant 80 acres plus ou moins.

40° Le 1|2 E. du 1|4 N. E. et le 1|2 S. de la section 6, T. 18 N. R. 6. E. contenant 400 acres plus ou moins.

41° La 1|2 O. du 1|4 S. O de la section 31, T. 20 N. R. 6 E, contenant 80 acres plus ou moins.

TERRES DANS LA PAROISSE DES AVOYELLES.

42° Une certaine étendue ou portion de terre, située et étant et se trouvant au nord de la Rivière Rouge dans la paroisse des Avoyelles, décrite comme suit. Le 1|2 E du 1|4 S. E., le 1|4 S. O. du 1|4 S. E. de la section 4 le 1|4 S. O de la 1|4 N. du 1|4 S. O., le 1|2 N du 1|4 N. E. et le 1|4 S. E. du 1|4 N. E de la section 17. T. 5. N. R. 3 E., contenant 480 acres, plus ou moins.

TERRES DANS LA PAROISSE EST FELICIANA.

43° Un certain lot de terre situé dans la paroisse Est Feliciana et assigné au village de Clinton, Lou., ayant les limites suivantes: La ligne N. des limites est la ligne courant entre les terres de J. Warren Taylor et Stephan Yarborough à Pretty Creek, alors de Pretty Creek en descendant la ligne de l'étendue Killian de la avec l'étendue Killian les descendant jusqu'aux limites du village de Clinton, laissant de côté les lots du village jusqu'à la grande route contigus aux lots de D. B. Hamilton, delà avec la grande route jusqu'au commencement, exceptée la portion de la terre vendue à M. Wemach, (un acre) et M. Shakspard (2 acres) la même étendue contenant 50 acres le tout plus ou moins.

44° Les sections 10 et 15 T. 4 S. R. 2 E) contenant 112 65 acres.

Un lot d'effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication et au plus de leurs enchères devront assumer toutes les taxes de 1905 et payer pour les certificats et actes de vente pardevant